



Synthèse

Évaluation du fonctionnement du Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS)

Le Plan d'investissement pour l'Europe (PIE), mieux connu sous le nom de « plan Juncker », vise à réduire les déficits d'investissement en Europe. Le Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS), qui est l'un des trois piliers du PIE, entend contribuer à la réalisation de cet objectif en soutenant des investissements en faveur des infrastructures et de l'innovation et en facilitant l'accès aux financements pour les PME et les entreprises de taille intermédiaire. Il est mis en œuvre par le Groupe BEI.

Le FEIS est doté d'une garantie de 16 milliards d'EUR sur le budget de l'Union européenne (UE), complétée par une contribution en capital de 5 milliards d'EUR de la BEI. La garantie de l'UE renforce la capacité de prise de risque du Groupe BEI, en lui permettant de financer des projets qui visent à remédier à des lacunes du marché ou à des situations d'investissement médiocres. Le FEIS doit permettre au Groupe BEI de financer davantage de projets à haut risque ou des tranches plus risquées de projets.

En attirant d'autres investisseurs issus notamment du secteur privé, le FEIS devrait mobiliser 315 milliards d'EUR d'investissements dans l'économie réelle de mi-2015 à mi-2018.

La présente évaluation est prescrite par le règlement instituant le FEIS. Elle porte sur le fonctionnement du FEIS à ce jour et identifie les facteurs susceptibles de l'améliorer à l'avenir. Cette évaluation se fonde sur une étude des documents pertinents, une analyse du portefeuille et des entretiens avec quelque 75 parties prenantes concernées.

Conclusions

Le FEIS a dû être mis en place dans un laps de temps très court pour répondre aux attentes que les décideurs nourrissaient à l'égard de la BEI en sa qualité de banque de l'UE. Il est désormais opérationnel. Il affiche de bons résultats en matière d'approbations au regard des 315 milliards d'EUR de nouveaux investissements qu'il vise à mobiliser, mais il accuse du retard concernant les signatures et les décaissements. Ce n'est qu'après décaissement que des investissements dans l'économie réelle peuvent être mis en œuvre.



Principales recommandations

Pour faire en sorte qu'en atteignant le chiffre cible fixé lors de la création du FEIS, les objectifs poursuivis trouvent leur concrétisation sur le terrain, cette évaluation recense plusieurs domaines auxquels il faut prêter attention et apporter des améliorations :

- atteindre les objectifs du FEIS suppose de veiller à la complémentarité et aux synergies avec les deux autres piliers du PIE, les services de conseil et l'amélioration du cadre d'investissement, qui étaient encore en phase de démarrage au moment de la réalisation de la présente évaluation ;
- l'objectif visant à mobiliser des capitaux privés doit être maintenu ;
- les éventuelles barrières doivent être répertoriées et levées de manière à améliorer la portée du FEIS dans les pays de l'UE où il est moins présent à l'heure actuelle (principalement dans les pays d'Europe centrale et orientale) ;
- la question de l'additionnalité des projets relevant du FEIS au regard de leur profil de risque doit être systématiquement prise en compte ;
- la structure de gouvernance du FEIS, quoique bien en place et contribuant à la mise en œuvre rapide de l'initiative, pourrait gagner à clarifier ses procédures en matière de gestion d'éventuels conflits d'intérêts, en particulier au sein du comité de pilotage, et à mieux définir les rôles des différents organes pour éviter de possibles chevauchements et manques d'efficacité ;
- il convient d'assurer le suivi et la maîtrise des répercussions à long terme de la mise en œuvre du FEIS sur le Groupe BEI.








Le rapport d'évaluation complet est disponible à l'adresse ci-dessous :
www.eib.org/infocentre/publications/all/evaluation-of-the-functioning-of-the-efsi.htm

 **Banque européenne d'investissement**

La banque de l'UE

Évaluation des opérations
 [EValuation@eib.org](mailto:Evaluation@eib.org)
www.bei.org/evaluation

Bureau d'information
 +352 4379-22000
 +352 4377-62000
 info@bei.org

Banque européenne d'investissement
98-100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg
 +352 4379-1
 +352 437704
www.bei.org